



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015**

À une séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6 **Absent**

La directrice générale atteste que plus de 6 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 745-2015
- b. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement 746-2015
- c. Adoption du second projet de règlement 743-2015
- d. Avis de motion – règlement 743-2015
- e. Dérogation mineure – Lot 4 205 716, Route 273
- f. Dérogation mineure – 100, rue Demers
- g. PIIA – 180, rue Industrielle
- h. Dérogation mineure et PIIA – 360, rue Laurier
- i. PIIA – 492, rue Laurier

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Soirée des bénévoles
- b. Soutien financier à L'URLS de la Chaudière-Appalaches
- c. Ajustement pour la responsable de la bibliothèque

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. ...

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Autorisation pour appel d'offres – pavage 2015
- b. Avis de motion – règlement 748-2015 modifiant le règlement sur la circulation

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. ...



**12. ADMINISTRATION**

- a. Avis de motion – règlement 747-2015 sur les heures d'ouverture de la piste de motocross St-Apollinaire / Terre-Rouge pour la saison 2015

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16459-03-2015  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16460-03-2015  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Février**

Bernard Ouellet	2 497.70 \$
Léopold Rousseau	908.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	908.24 \$
Jonathan Moreau	908.24 \$
André Sévigny	908.24 \$
Julie Rousseau	908.24 \$
Alexandre D'Amour	908.24 \$
Martine Couture	6 122.54 \$
Cathy Bergeron	5 223.54 \$
Martin Miller	2 741.50 \$
Renault Lepage	4 450.26 \$
Dany Lamontagne	4 673.43 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>31 158.41 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>44 536.14 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>10 108.45 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>3 660.00 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>7 109.76 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour février 2015 :</b>	<b>96 572.76 \$</b>



## Comptes payés - Février

Cercle de Fermières	Aide financière - 100 <sup>e</sup> anniversaire	250.00 \$
Club Lions St-Apollinaire	Cartes Youp Show	50.00 \$
Chevaliers de Colomb	Cartes soirée reconnaissance	132.00 \$
Maison de la Famille	Cartes pour 25 ans de la Maison	30.00 \$
David Landry	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Superpass	Essence et diesel	5 603.79 \$
Stéphane Drouin	Taxes payées en trop	371.78 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 220.61 \$
Postes Canada	Apollinairois commerces	34.42 \$
Gaz Métropolitain	Gaz caserne	781.83 \$
Myriam Beaudoin	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Paul Toupin	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Branchement souterrain	5 022.10 \$
Postes Canada	Circulaire offre emploi et Fête des Neiges	415.83 \$
CARRA	Quote-part 2015	2 994.00 \$
Annie Gagnon, technicienne adm.	Aide-comptable	802.50 \$
Coop Fédérée	Propane et huile à chauffage	3 854.93 \$
Télus	Ajustement cabine téléphonique	17.72 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires	1 077.79 \$
Nelson Bergeron	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Jérôme Fortin	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Jean-François Lemay	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - février	607.44 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - février	1 267.27 \$
Joliane Abel	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Fonds de solidarité FTQ	REER collectif pour une employée	153.08 \$
Hydro-Québec	Électricité	5 381.59 \$
SAAQ	Immatriculation 2015	10 661.12 \$
Télus	Téléphones et internet	534.41 \$
Négotel	Téléphones du 22 fév. au 21 mars	477.31 \$
Interfas	Cotisation mensuelle - février	8 262.98 \$
Info Page	Téléavertisseurs	207.76 \$
Maison des Jeunes	Subvention janvier	1 081.47 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de février 2015 :</b>		<b>54 693.73 \$</b>

## Comptes à Payer - Février

Acklands Grainger inc.	Étuis souples	96.63 \$
Les Agences Robert Janvier Itée	Centre multifonctionnel	550.16 \$
Aqua Zach inc.	Entrée d'eau - garage	11.64 \$
Aréo-Feu	Bottes et gants	750.54 \$
Ass. des bibliothèques publiques	Cotisation de base	292.68 \$
Atelier Genytech	Inspection, diagnostic et remplacement	1 074.54 \$
Banlieue Ford inc.	Pièce et main d'œuvre	264.05 \$
Joannie Bergeron	Fête des Neiges	56.25 \$
Bergor	Pièces pour balai	918.49 \$
Béton Laurier inc.	Entretien du balai mécanique	284.57 \$
Biolab	Analyses d'eau	277.32 \$
Boivin & Gauvin inc.	Tuyaux, banc d'essai et pièces	2 505.16 \$
Gaétan Bolduc et associés inc.	Trouble réservoir des Lilas	1 849.95 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Écrous et boulons	94.72 \$
brassardburo	Matériel de bureau	130.59 \$
Bureau en gros	Imprimante pour bibliothèque	771.10 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Bureau St-Agapit	Caisse de papier	260.76 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Pièces et accessoires	230.91 \$
La Capitale en Fête	Jeux gonflables - Fête des Neiges	1 155.50 \$
Carquest	Pièces et accessoires	397.00 \$
CGER	Location camion - Janvier	7 731.88 \$
C.E.R. Turmel enr.	Tuyaux et pièces	331.28 \$
Chapiteaux tentation inc.	Tentes - Fête des Neiges	1 149.75 \$
Chem Action	Pompe doseuse	5 317.59 \$
Club des beaux sentiers	Carriole à cheval - Fête des Neiges	700.00 \$
Cométal inc.	Centre multifonctionnel	20 209.16 \$
Conciergerie Rive sud	Ménage salle communautaire et roulotte	1 006.77 \$
Unicoop, Coop agricole	Pièces et accessoires	670.06 \$
Copibec	Licence annuelle bibliothèque	91.98 \$
Corporation Sun Média	Guide auto 2014	65.53 \$
Camille Côté	Fête des Neiges	26.25 \$
Maude Côté Desrochers	Fête des Neiges	26.25 \$
Pierrette Courcy	Tire sur la neige - Fête des Neiges	550.00 \$
Marcel Croteau	Ménage Hôtel de Ville et Francoeur	546.42 \$
Cuisiconcept	Réparation de la cuisine - salle commu.	6 419.05 \$
Daharpro construction inc.	Centre multifonctionnel	196 479.68 \$
Danovar inc.	Pompe de lavage - réservoir des Lilas	5 439.86 \$
Desjardins	REER collectif pour un employé	232.39 \$
École Nationale des pompiers	Manuel de lutte contre l'incendie	5 601.30 \$
Eddy Fugère inc.	Centre multifonctionnel	2 701.90 \$
Entreposage St-Apollinaire	Location entreposage	287.44 \$
Entreprises Robert Demers inc.	Peinture - centre multifonctionnel	36 217.12 \$
Envir'eau puits	Recherche en eau	5 401.12 \$
Équip. de Bureau Portneuf	Tablette	195.46 \$
Équipement L.A.V.	Propane, chaufferettes, ventilateurs	9 718.72 \$
Équip. de lavage de la Capitale	Réparation machine à pression	104.23 \$
ESSOR	Modification police d'assurances	1 192.46 \$
Exova	Analyses d'eau	242.83 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Déneigement stationnements	5 673.47 \$
Cindy Fortier	Fête des Neiges	56.25 \$
Annie Gagnon	Aide à la comptabilité	907.50 \$
Garage G. Rousseau & fils inc.	Réparation	22.96 \$
Gaston St-Pierre et ass. inc.	Aide professionnelle en urbanisme	1 192.29 \$
Les Gicleurs Québécois inc.	Centre multifonctionnel	17 073.79 \$
Tommy Giguère	Fête des Neiges	30.00 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour bibliothèque	489.35 \$
Hewitt Équipement Itée	Entretien moteur diesel et réservoir incendie	1 286.54 \$
Impressionne Moi	Installation imprimante	80.48 \$
Industrie S2S	Sacs sans fin	1 870.65 \$
Inter-Cité Usinage	Asphalte	1 306.12 \$
Isotech instrumentation inc.	Lavage manteau et pantalon	277.95 \$
Kone inc.	Centre multifonctionnel	60 668.61 \$
Labo. de canalisations souterraines	Recherche de fuites	1 121.01 \$
Roxanne Laflamme	Fête des Neiges	22.50 \$
Camille Lamontagne	Fête des Neiges	45.00 \$
Dany Lamontagne	Remb. permis de boisson - Fête des Neiges	84.00 \$
Léopold Delisle inc.	Bris rue Principale et déneigement	38 775.31 \$
Linde	Masques, oxygène, argoshield, casques	325.50 \$
Lou-Tec industriel	Centre multifonctionnel	765.02 \$
LVM	Honoraires contrôle qualitatif	441.16 \$
Mabarex	Roues pour compact	1 503.87 \$
Magnus	Médias de filtration pour filtre sable vert	24 907.61 \$
MAG Transport	Bois sec pour feu	160.97 \$
Maison des Jeunes	Achats divers (bâtons hockey, ustensiles...)	76.50 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Marché Veilleux	Achat divers pour réunion	48.87 \$
Le marché du Store	Toile pour le bureau	585.75 \$
Les Mécaniques Ducro inc.	Centre multifonctionnel	15 832.06 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois - Publi-Sac	162.66 \$
Modu-Loc	Centre multifonctionnel	1 092.26 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part	141 578.79 \$
Multimétal	Centre multifonctionnel	33 821.62 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération et ajustement	5 638.78 \$
Municipalité de St-Agapit	Entraide incendie	725.48 \$
Municipalité de St-Antoine	Entraide pompiers	245.40 \$
Judith Nadeau	Fermeture patinoire	260.00 \$
Nadeau & fils inc.	Centre multifonctionnel	80 255.46 \$
Normand Côté, électricien	Divers travaux d'électricité	3 741.63 \$
Novicom 2000 inc.	Batteries	800.93 \$
PARKA	Centre multifonctionnel	6 714.54 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Centre multifonctionnel et plan cadastral	2 292.29 \$
Paysagiste 2000 inc.	Heure de tramac, sable et déneigement	61 684.09 \$
Performance C2	Certificat cadeau et cours	3 615.82 \$
Pierre Boily Électrique inc.	Centre multifonctionnel	74 307.96 \$
Pompquip inc.	Retrait de la pompe submersible	2 283.98 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Produits chimiques	34.49 \$
PG Solutions	Comptes de taxes et formation	971.67 \$
Protection incendie PC	Inspections, tests, air pack, joint torique...	241.11 \$
Publications du Québec	Normes ouvrages routiers - Tome 7	35.30 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	331.47 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Centre multifonctionnel	1 107.00 \$
RBR Construction inc.	Centre multifonctionnel	50 358.31 \$
Réal Huot inc.	Compteur et réparation manchon	10 700.19 \$
Receveur général du Canada	Licences radio	1 458.00 \$
Réfrigération Noel inc.	Centre multifonctionnel	151 449.67 \$
Régulvar	Centre multifonctionnel	51 738.75 \$
Réseau Biblio	Services aux BPA et support annuel	31 961.34 \$
Robert Boileau inc.	Pièce pour zamboni	120.26 \$
RONAM constructions inc.	Centre multifonctionnel	43 372.58 \$
Roulement Techno inc.	Pièces pour VTT, camion ordures et balai	227.07 \$
Samson & frères	Alésage d'un puits	27 596.88 \$
Sani Bleu	Location toilettes	316.18 \$
Sani Bleu	Centre multifonctionnel	569.13 \$
Sciage & Forage Québec (1984)	Centre multifonctionnel	1 563.66 \$
Services Frimas inc.	Réparations et maintenance de février	1 075.38 \$
Shalwin	Centre multifonctionnel	34 259.85 \$
Étienne Sigier	Formation officier	252.95 \$
SNC-Lavalin inc.	Raccordement du puits Croteau	226.16 \$
SPX Corporation	Mélangeur étangs d'épuration	3 134.25 \$
Talbot Équipement Itée	Boyau et pièces	191.20 \$
Techno Sinistre et divisions	Dégeler entrée d'eau	500.14 \$
Télé-Alarme Plus	Inspection annuelle, vérifier trouble et centre	1 238.29 \$
Toitures Aubé inc.	Centre multifonctionnel	1 344.28 \$
USD	Bacs bleus	4 094.84 \$
Simon Vallée	Fête des Neiges	37.50 \$
Voltec	Entretien du réseau d'éclairage public	801.96 \$
Wolseley	Pièces entrée d'eau et étangs	1 062.46 \$
Xérox	Agrafes, copies et location	559.09 \$

**Total des comptes à payer pour le mois de février 2015 :**

**1 338 413.23 \$**



16461-03-2015  
point no 7a

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 745-2015**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE les membres du conseil jugent opportun d'agrandir la zone 102C à même la zone 101I à l'intersection de la Route 273 et de la rue Laurier;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de la part d'un propriétaire d'immeuble industriel afin que soit autorisé les usages de la classe industrie contraignante (I-2) sur sa propriété;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 745-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

---

16462-03-2015  
point no 7b

**ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 746-2015**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE certaines corrections doivent être apportées à certaines limites de zones du plan de zonage à la suite de modifications cadastrales;

ATTENDU QU'il y a lieu de régulariser une construction datant de plus de 30 ans, non conforme au règlement de zonage actuel et qui ne bénéficie pas de droits acquis;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (article 113, Al 2, paragraphe 4.1) permet le contingentement des usages dans une zone;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n° 746-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

---

16463-03-2015  
point no 7c

**ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 743-2015**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;



ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de la part de promoteurs afin d'agrandir la zone 133R à même la zone 135R;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 25 février 2015;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 743-2015 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16464-03-2015  
point no 7d

#### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 743-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 743-2015 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage n° 590-2007 et ses amendements afin d'agrandir la zone 133R à même la zone 135 R.

---

16465-03-2015  
point no 7e

#### **DÉROGATION MINEURE – LOT 4 205 716, ROUTE 273**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 4 205 716 du cadastre du Québec situé à Place de la Belle-Vue sur la Route 273 dans la zone 138C;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure n° 2015-007 afin de réduire la profondeur du lot riverain d'un cours d'eau à 42.34 mètres;

ATTENDU QUE la norme du règlement de lotissement numéro 591-2007 pour la profondeur d'un lot desservi riverain d'un cours d'eau est de 45 mètres;

ATTENDU QUE l'arpenteur-géomètre a informé la Municipalité que les mesures qui apparaissent sur le plan déposé en 2008 ont été modifiées suite à un relevé de la limite des hautes eaux;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de lotissement numéro 591-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-007 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

---



16466-03-2015  
point no 7f

### **DÉROGATION MINEURE – 100, RUE DEMERS**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 5 332 082 du cadastre du Québec situé au 100, rue Demers dans la zone 117R;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure n° 2015-004 afin d'aménager l'aire de stationnement en façade d'une résidence unifamiliale jumelée avec un empiètement de 58.62 % devant le mur avant du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 spécifie que l'empiètement maximum devant le mur avant du bâtiment principal n'excède pas 50 % du mur appartenant à l'unité de logement desservi;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-004 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

---

16467-03-2015  
point no 7g

### **PIIA – 180, RUE INDUSTRIELLE**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire des lots 3 383 185 et 3 584 716 du cadastre du Québec situé au 180, rue Industrielle dans la zone 192I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-007 afin de construire un toit recouvert de tôle au-dessus d'une dalle de béton d'une superficie de 900 pieds carrés attenant au bâtiment principal en cour arrière;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-007.

Adopté à l'unanimité

---

16468-03-2015  
point no 7h

### **DÉROGATION MINEURE ET PIIA – 360, RUE LAURIER**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 384 935 du cadastre du Québec situé au 360, rue Laurier dans la zone 103I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-011 afin de construire un bâtiment principal à l'usage d'un centre sportif multidisciplinaire;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur du bâtiment sera en panneaux métalliques gris et blanc, ainsi qu'en lambris de bois brun et que l'aire de stationnement sera située en cour avant;





ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure n° 2015-010 afin d'autoriser une marge latérale à 3,45 mètres car il est impossible de réduire la largeur du bâtiment pour respecter la dimension réglementaire de la surface de jeu et pour respecter la largeur minimale de 10 mètres pour la bande riveraine du côté est du terrain;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 pour la marge de recul latérale minimale est de 4 mètres;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 10 février 2015;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007, du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de la demande de permis et de la dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2015-010 soit autorisée comme demandé.

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-011.

Adopté à l'unanimité

---

16469-03-2015  
point no 71

**PIIA – 492, RUE LAURIER**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 4 105 488 du cadastre du Québec situé au 492, rue Laurier dans la zone 1011;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de permis numéro 2015-020 afin de construire un bâtiment principal à l'usage de mini-entrepôts;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé les plans de construction et d'implantation à la Municipalité;

ATTENDU QUE le bâtiment sera recouvert d'acier émaillé prépeint et que la toiture sera en bardeaux d'asphalte;

ATTENDU QUE le demandeur a également fait une demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 2015-019 afin de modifier l'affichage de l'enseigne murale sur le bâtiment existant;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2015-020.

Que le certificat d'autorisation d'affichage numéro 2015-019 soit autorisé.

Adopté à l'unanimité

---



16470-03-2015  
point no 8a

### **SOIRÉE DES BÉNÉVOLES**

CONSIDÉRANT l'importance de souligner l'appréciation de tous quant au travail remarquable des bénévoles à Saint-Apollinaire;

CONSIDÉRANT QUE des crédits n'excédant pas 8500 \$ sont requis, dont près des deux tiers proviennent des fonds municipaux et les autres, des revenus et pourboires de la soirée;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'allouer des crédits n'excédant pas 8500 \$ pour la soirée des bénévoles qui se tiendra le samedi 11 avril prochain à la salle communautaire et d'affecter les revenus de la soirée au paiement dudit montant et de recevoir tout l'appui et la collaboration des élus.

Adopté à l'unanimité

---

16471-03-2015  
point no 8b

### **SOUTIEN FINANCIER À L'URLS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

ATTENDU QUE les jeunes athlètes de partout en Chaudière-Appalaches participeront à la 50<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec du 27 février au 7 mars à Drummondville;

ATTENDU QUE l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS) demande de soutenir la délégation des Jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QU'une jeune fille de Saint-Apollinaire participera à ces jeux, dans la catégorie ringuette;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 100 \$ à l'URLS de la Chaudière-Appalaches pour les jeux du Québec, hiver 2015.

Adopté à l'unanimité.

---

16472-03-2015  
point no 8c

### **AJUSTEMENT POUR LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé l'an dernier à l'embauche d'une nouvelle responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QUE madame Kim Picard possède un certificat collégial en documentation;

ATTENDU QUE le conseil municipal, les bénévoles de la bibliothèque, de même que les usagers, sont plus que satisfaits du travail et de l'implication de la responsable;

ATTENDU QUE le nombre croissant d'usagers et les visites de l'école primaire viennent augmenter la charge de travail;

ATTENDU QUE la responsable qui avait précédé madame Picard fournissait une prestation de travail de 35 heures;

ATTENDU QUE depuis son entrée en poste, la responsable de la bibliothèque a régulièrement excédé le nombre d'heures qui lui ont été attribuées;

ATTENDU QUE les bénévoles et les usagers bénéficieront de la présence accrue de madame Picard;



IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les heures de madame Kim Picard, à titre de responsable de la bibliothèque, soient augmentées à 35 heures par semaine au lieu de 25 heures précédemment et que son salaire soit de 595 \$ par semaine.

Les frais de déplacement et de formation restent à la charge de madame Picard à titre de travailleuse autonome.

Adopté à l'unanimité.

---

16473-03-2015  
point no 10a

### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – PAVAGE 2015**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour le pavage 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait au pavage pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

---

16474-03-2015  
point no 10b

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 748-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 748-2015 ayant pour effet de modifier le règlement sur la circulation.

---

16475-03-2015  
point no 12a

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 747-2015 SUR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS ST-APOLLINAIRE / TERRE-ROUGE POUR LA SAISON 2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 747-2015 sur les heures d'ouverture de la piste de motocross St-Apollinaire / Terre-Rouge pour la saison 2015.

---

16476-03-2015  
point no 16

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 2 mars 2015 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---



16477-03-2015  
point no 17

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 2 mars 2015, à 19 h 55.

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 13 avril 2015*

---